



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 13380

Numéro SIREN : 483 346 276

Nom ou dénomination : 1818 IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2017 sous le numéro de dépôt 84644

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 14-08-2017

N° DE DEPOT : 2017R084644

N° GESTION : 2005B13380

N° SIREN : 483346276

DENOMINATION : 1818 IMMOBILIER

ADRESSE : 115 rue Montmartre 75002 Paris

DATE D'ACTE : 29-06-2017

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Renouvellement de mandat de président

1818 IMMOBILIER

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 74 000 euros
Siège social : 115, rue Montmartre - 75002 Paris
483 346 276 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2017

(...)

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique renouvelle la nomination de Monsieur Jacques-Antoine ALLAIN aux fonctions de président de la société pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'acte de l'Associé unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le mandat de président ne donnera pas lieu à rémunération spécifique.

Monsieur Jacques-Antoine ALLAIN accepte le renouvellement de ces fonctions de président et déclare continuer à satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements, et n'être frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique renouvelle la nomination de Madame Alexandra MARTRY aux fonctions de directeur général de la société pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'acte de l'Associé unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Il est rappelé que le directeur général est investi des mêmes pouvoirs de représentation de la société vis-à-vis des tiers que le président.

Le mandat de directeur général ne donnera pas lieu à rémunération spécifique.

Madame Alexandra MARTRY accepte le renouvellement de ces fonctions de directeur général déclare continuer à satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements, et n'être frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT arrive à expiration ce jour, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de de l'acte de l'Associé unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique constatant que le mandat de commissaire aux comptes suppléant arrive à expiration ce jour, décide de nommer, en remplacement d'Etienne BORIS, Jean-Baptiste DESCHRYVER en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'acte de l'Associé unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

HUITIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi consécutifs aux décisions prises ci-dessus.

(...)

***Extrait certifié conforme le 7 juillet 2017 par Alexandra MARTRY,
Directeur Général***

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the end.